

FICHE TARIFAIRE

Date de mise à jour : 23/11/2023

Saison 2023/2024

LICENCES

Objet	Types	Tarifs	Commentaires
Licences	Redevance		Voir à la fédération

EQUIPES

Engagement équipe sénior ligue	Redevance	70,00 €	
Engagement équipe Cadet ligue	Redevance	50,00 €	
Engagement équipe Minime ligue	Redevance	50,00 €	
Engagement équipe Benjamin ligue	Redevance	50,00 €	
Engagement équipe Poussin ligue	Redevance	50,00 €	
Engagement équipe jeune coupe Ligue Occitanie	Redevance	25,00 €	
Engagement Coupe Nelson Paillou	Redevance	Gratuit	

REMBOURSEMENT ORGANISATIONS ET AUTRES

Plateau jeune en salle	Participation	50,00 €	par 1/2 journée
Finales Coupe Jeunes	Participation	50,00 €	par 1/2 journée

ARBITRAGE

Arbitre	Redevance	Pas d'indemnité	
Juge de ligne	Redevance	Pas d'indemnité	

SANCTIONS

Forfait général	Amende	70,00 €	Forfait général d'une compétition avant le début de la compétition et après l'édition des calendriers
Forfait général	Amende	300,00 €	Forfait général en cours d'une compétition
Forfait une rencontre	Amende	50,00 €	Forfait lors d'une rencontre en prévenant la ligue plus de 10 jours à l'avance
Forfait une rencontre	Amende	60,00 €	Forfait lors d'une rencontre en prévenant la ligue entre 10 jours et 48H
Forfait une rencontre	Amende	70,00 €	Forfait lors d'une rencontre en prévenant la ligue moins de 48H à l'avance
Forfait une rencontre	Amende	150,00 €	Forfait sans prévenir la ligue et l'équipe adverse plus les indemnités si l'équipe adverse s'est déplacée
Forfait Exceptionnel	Amende	100,00 €	Forfait sans prévenir la ligue
Forfait phase finale	Amende	300,00 €	Forfait lors de phases finales des championnats ou des coupes
Feuille de match non communiquée	Amende	20,00 €	
Résultat non communiqué	Amende	20,00 €	
Erreurs de saisie	Amende	5,00 €	Montant par erreurs (montant maxi 25€)
Report hors délai	Redevance	15,00 €	Voir règlement sportif (15 j avant la date du match). Club concerné, celui qui est à l'origine du report.
Report sans accord ligue	Amende	20,00€ + 1 point de pénalité	Sauf pour raison majeure (voir règlement sportif fédéral). En cas de récidive, le ou (les) club(s) se verra(ont) notifier une amende correspondant à un forfait exceptionnel avec 2 points de pénalité. Les deux équipes sont concernées.
1er résultat non communiqué	Amende	20,00 €	Un club qui ne serait pas à jour du paiement des amendes ne sera pas accepté dans les séries gérées par la ligue (jeunes et adultes) les années suivantes.
2ème résultats non communiqués	Pénalité + amende	20,00€ + 1 point de pénalité	Un club qui ne serait pas à jour du paiement des amendes ne sera pas accepté dans les séries gérées par la ligue (jeunes et adultes) les années suivantes.
3ème résultats non communiqués	Pénalité + amende	50,00€ + 2 points de pénalité	Un club qui ne serait pas à jour du paiement des amendes ne sera pas accepté dans les séries gérées par la ligue (jeunes et adultes) les années suivantes.
A partir du 4ème résultats non communiqués	Pénalité + amende	50,00€ + match perdu par pénalité	Un club qui ne serait pas à jour du paiement des amendes ne sera pas accepté dans les séries gérées par la ligue (jeunes et adultes) les années suivantes.